



Saint-Paulin
*2^ee municipalit  plus
attentive aux personnes*

**PROVINCE DE QU BEC
MUNICIPALIT  DE SAINT-PAULIN**

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalit  de Saint-Paulin

AVIS PUBLIC est par les pr sentes donn , par le soussign , Ghislain Lemay, directeur g n ral et greffier-tr sorier de la municipalit  de Saint-Paulin, que le conseil municipal de cette municipalit  lors d'une s ance extraordinaire tenue au Centre multiservice R al-U.-Guimond, situ  au 3051, rue Bergeron, Saint-Paulin, le 25 octobre 2023   20 h 30, a adopt  le r glement num ro trois cent quatre (304) intitul  : R GLEMENT NUM RO TROIS CENT QUATRE (304)  TABLISSANT UN PROGRAMME DE REVITALISATION DES P RIM TRES URBAINS ET DES  LOTS D STRUCTUR S AVEC LES SERVICES D'AQUEDUC ET D' GOUT ET DES BÂTIMENTS D SUETS.

Le r glement num ro trois cent quatre (304) a pour objet d'adopter un programme de revitalisation pour accro tre l'offre de logement, d'am liorer la qualit  des logements, d'am liorer, d'accro tre l'offre commerciale et de revitaliser les commerces existants et de m me pour l'industrie dans les p rim tres urbains et les  lots d structur s desservis par les r seaux d'aqueduc et d' gout.

Ledit r glement peut  tre pris en communication :

- au bureau municipal 2873, rue Lafl che, Saint-Paulin, durant les heures normales de bureau.
- Sur le site Internet de la municipalit  : <http://www.saint-paulin.ca>

Ledit r glement entre en vigueur d s la publication du pr sent avis conform ment au r glement municipal num ro 298.

Donn    Saint-Paulin, ce vingt-sixi me jour d'octobre deux mille vingt-trois.

Ghislain Lemay, greffier-tr sorier